

PREPARER UNE REUNION DE RENTREE

D'après les textes officiels, deux réunions par an et par classe doivent être organisées au minimum. Des réunions pour préparer une classe découverte ou un projet spécifique pourront également être nécessaires au cours de l'année.

La réunion de parents obéit à certaines règles que **l'enseignant ne maîtrise pas toujours parce qu'il n'a pas été formé pour cette situation.**

Les quelques conseils dispensés ici permettront de mener à bien cette étape, sans stress.

La réunion de début d'année intervient une à deux semaines, voire un mois après la rentrée.

Elle est un rendez-vous capital et il est souhaitable que tous les parents y assistent. C'est pourquoi il est nécessaire **d'avertir les familles de la date retenue dès les premiers jours** de classe et de bien vérifier que l'information a été transmise.

L'intervention du directeur, de la directrice :

Présentation de l'équipe, des temps forts, du règlement intérieur

Généralement, la réunion en classe est précédée d'une intervention du directeur ou de la directrice de l'école* qui se présente et présente nommément :

- les enseignants de toutes les classes, les Atsem, assistants d'éducation,
- l'équipe éducative : le ou la psychologue scolaire, les enseignants spécialisés intervenant dans l'école et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés, les intervenants extérieurs...

Les informations d'usage :

- Règlement intérieur, horaires, cantines, prises de RDV avec les parents, études, tenue des élèves, goûter...
 - Rythmes scolaires.
 - Activités pratiquées à l'école dans le cadre scolaire et périscolaire (aide aux devoirs, ateliers, bibliothèque).
 - Spécificités de l'école (zone d'éducation prioritaire, classes d'intégration scolaire).
 - Les rendez-vous de l'année : les réunions prévues, les fêtes de milieu et/ou de fin d'année et la participation attendue des parents pour les préparer.
 - Il est bienvenu de distribuer aux parents une présentation de l'école comportant les noms et éventuellement photos de tous les intervenants qui y travaillent, l'adresse du site Internet, les numéros de téléphone de l'école, des services municipaux chargés des affaires scolaires, etc.
- Enfin, le directeur rappelle qu'il est l'interlocuteur pour ce qui concerne les questions administratives : règlements de cantine, retour des formulaires administratifs, attestation d'assurance, etc.

Projet d'école

Les objectifs pédagogiques, les moyens mis en œuvre, les actions réalisées et à venir.

Les interventions extérieures dans le cadre de ce projet.

Conseil d'école

Qu'est-ce que c'est ? Qui y participe ?

C'est l'occasion d'introduire le rôle des délégués de parents d'élèves, de donner les dates des élections ou de présenter les parents délégués si la réunion a lieu plus tard.

En pratique

L'accueil des parents a lieu dans le préau ou dans le réfectoire. Les chaises et bancs ont été disposés préalablement de telle sorte que tout le monde puisse s'asseoir et voir les enseignants et le directeur.

Quand les enseignants s'orientent vers leur classe respective pour la réunion de classe, ils doivent avoir été identifiés par les parents auxquels on aura précisé également l'étage et le numéro de la classe où se déroule la réunion suivante.

La réunion de parents en classe

J - 2 / J - 1

Rappeler la date la semaine qui précède la réunion et, si possible, donner un ordre du jour (les points qui seront abordés).

Le jour même, ou la veille, préparer la classe en disposant les chaises et les tables afin que tous les parents voient l'enseignant et que les parents se voient entre eux.

Aménager un coin pour les enfants qui n'ont pas pu rester chez eux.

Préparer un petit compte rendu synthétique de l'intervention (les points abordés, les conseils, les horaires, les dates de sorties prévues, etc.).

Le jour même

Accueil

Faire s'asseoir les parents et attendre que tout le monde soit arrivé pour commencer. Noter les parents absents pour leur transmettre un compte rendu par la suite.

Présentation

Se présenter : cette formalité a son importance car les parents sont désireux de connaître la personne qui s'occupe de leur enfant. Il peut être intéressant d'évoquer son parcours professionnel (dans ou en dehors de l'éducation nationale), sa formation, éventuellement ses centres d'intérêt, notamment s'ils sont exploités dans le cadre d'une pratique de classe.

Demander aux parents de se présenter. Cette démarche n'est pas toujours suivie mais il est important que l'enseignant connaisse les parents et que les parents entre eux se reconnaissent !

Présenter la classe, sa composition, les personnes référentes (ATSEM, aide éducateur).

S'il s'agit de parents nouveaux (petite section de maternelle ou CP), on peut envisager une visite finale des locaux (réfectoire, sanitaires, salle de sport, cour, etc.).

Mettre en avant le rôle complémentaire de l'école et de la famille : agir pour le développement harmonieux de l'enfant. Instaurer un climat de confiance mutuelle est indispensable. Si les parents ne comprennent certaines méthodes, venir en parler.

Demander aux parents de vous signaler toute information importante qui peut altérer le comportement de l'enfant (maladie, nuit agitée, évènement familial, conflit avant d'arriver à l'école...)

Informations

Emploi du temps

La journée type, la semaine type (quand ont lieu le sport, la musique, les arts plastiques, préciser si ces activités sont conduites par des intervenants extérieurs).

Des photos des élèves en activité peuvent être projetées (notamment en maternelle) pour illustrer et commenter les différents temps et dispositifs : accueil, ateliers, coins jeux...

Programme

Expliquer brièvement ce qu'est un « cycle », en quoi consiste le « socle commun de connaissances et de compétences » et ce que l'on attend des élèves selon le cycle et la classe. Faire attention au vocabulaire utilisé afin d'être compris par tous les parents. Une fois les objectifs de l'année présentés, développer les méthodes pratiquées dans la classe, notamment en cas de double ou de triple niveau.

Supports :

Présenter les cahiers, les manuels.

En maternelle expliquer que les apprentissages ne laissent pas beaucoup de traces : manipulations, jeux, langage oral... sont plus adaptés aux petits que des fiches.

Matériel fourni par l'école, matériel apporté par chaque enfant (tenue pour l'EPS...).

Évaluation

Présenter l'évaluation comme un outil pour l'enseignant lui permettant de bien connaître les acquis de chaque enfant, de mesurer ses progrès et d'ajuster ses enseignements. Les évaluations seront transmises aux parents : indiquer la périodicité, montrer le support, le système de notation.

Travail à la maison

Leçons, poésie, lectures : préciser leur rythme et le temps que l'enfant doit y consacrer. Impliquer les parents : s'intéresser au travail de l'enfant, le faire réciter, lire avec eux... Ne pas en faire plus que demandé : les journées des élèves sont déjà longues et l'essentiel a été travaillé et mémorisé en classe.

APC

Présenter le dispositif :

Les APC offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Aides extérieures

Nombreux sont les enfants qui, à l'âge scolaire, ont besoin de séances d'orthophonie.

Les enfants suivis doivent être signalés. Parfois, l'enseignant peut demander un bilan orthophonique : expliquer ce dont il s'agit et pourquoi. Dédramatiser.

Thématiques de travail

Si un projet pédagogique a été défini pour l'année, le trimestre, le mois, le décrire et évoquer les activités prévues dans ce cadre. Ne pas hésiter à solliciter les parents selon leurs compétences pour s'impliquer dans le projet.

Relations école familles

Présenter le cahier de liaison, en décrire l'importance. Certains enseignants mettent en place un « cahier de vie ». Expliquer ce dont il s'agit et à quoi il sert. Impliquer les parents dans sa réalisation.

Préciser votre disponibilité pour recevoir individuellement les parents.

Insister sur la demande de rendez-vous afin de recevoir au mieux les parents et de préparer l'entretien.

La coopérative scolaire

Expliquer à quoi elle sert ; préciser si vous avez le projet d'acheter un équipement particulier ou de financer un voyage. Insister sur son caractère facultatif.

Répondre aux questions des parents

Conseils :

Les petits plus

- Un café est souvent bienvenu pour les réunions matinales du samedi. En plus, c'est convivial et c'est une bonne entrée en matière.
- On peut se faire seconder du directeur ou de la directrice au cas où l'on ne se sent pas très à l'aise ou encore s'il y a un problème particulier dans la classe qui doit être expliqué avec le recul d'un tiers ou de l'institution.
- Se servir du tableau pour inscrire ou projeter le déroulé de la réunion. Cela évite de se perdre dans ses notes et permet également aux parents de mieux suivre.
- Fournir les adresses de sites Internet où les parents pourront consulter les programmes, les horaires, les dispositifs, interroger les fédérations de parents d'élèves, etc.
- Passer quelques photos de vie de classe (ateliers, motricité, séance de sport,...).
- Soigner sa présentation tout en restant soi-même...
- Différer votre réponse si on vous interroge sur une problématique que vous connaissez mal.

A éviter :

- Dire qu'on débute ! Dommage car les nouveaux enseignants ont souvent de bonnes idées et ne manquent pas d'enthousiasme mais certains parents craignent le manque d'expérience.
- Laisser les parents s'étendre sur leur expérience personnelle de l'école, sur leur expérience éducative, etc. Couper poliment court à ce genre de discussions qui risquent de s'éterniser.
- Répondre aux questions qui concernent leur enfant : proposer aux parents de prendre un RDV individuel.
- Ne pas évoquer de cas particuliers devant les autres parents : élève à besoins particuliers...
- Critiquer (ou laisser critiquer) les méthodes d'un autre enseignant. Cela paraît évident, mais il y a parfois des dérapages à contrôler...